

■ **Vandam S.A.**, à Vevey, conseils et assistance et prestations de service, commerce, exploitation, de produits en tout genre, en particulier dans le domaine de l’informatique, des logiciels et de l’automation (FOSC du 24.04.1989, p. 1656). Selon prononcé rendu par le Président du Tribunal d’arrondissement de l’Est vaudois le 9 avril 2001, la société est dissoute en application de l’art. 2, al. 2 des dispositions finales sur la révision du droit des sociétés anonymes. La liquidation est opérée sous la raison sociale **Vandam S.A. en liquidation** par l’administrateur Huber Bruno, nommé liquidateur avec signature individuelle. La signature de Bieri Jean-Marc est radiée. Adresse de la société en liquidation: Puidoux, La Croix, c/o Bruno Huber.

Journal no 1344 du 05.02.2003  
(00856682 / CH-550.0.135.282-5)